

Cultivons la Solidarité



BRETAGNE

Un monde en mutation

Joseph Sauvé- SP 22

Un monde en mutation : quelles conséquences pour l'accompagnement à Solidarité Paysans ?

Changements climatiques, Souveraineté alimentaire, Accords de libre-échange: le menu était copieux pour la partie « studieuse » des rencontres régionales d'automne des bénévoles et salariés bretons de Solidarité Paysans à Plouguernevel (22) le 10 octobre dernier. Il était présenté par Anne Bras-Denis, du service Etudes et Prospectives du CER France Bretagne.

- **Le dérèglement climatique. En Bretagne, comme ailleurs, il est déjà engagé** et les prévisions sont glaçantes : augmentation sensible des températures moyennes, évolution de la pluviométrie avec un déficit estival marqué, et plus de précipitations en automne-hiver...

Deux impératifs vont rapidement s'imposer : **s'adapter aux bouleversements** déjà à l'œuvre (nouvelles cultures et pratiques agronomiques, adaptation des bâtiments d'élevage pour faire face aux canicules, sélection génétique, opportunités à saisir dans les secteurs du bâtiment, du paysage et du tourisme seront autant de leviers à activer pour s'adapter). Mais il faudrait aussi **contribuer à atténuer ces dérèglements**: la sobriété serait le passage obligé pour cela ... Quels choix concrets, quelles décisions pour les agriculteurs en difficultés ? (mais aussi pour ceux qui mûrissent des projets d'installation). A Solidarité Paysans nous voyons parfois des situations plombées à cause d'investissements loin de la sobriété (en équipements en particulier). Chacun est seul devant les pressions des conseillers qui sont aussi bien souvent les vendeurs. Sur le terrain, il est clair que les milieux qui entourent l'agriculteur sont encore bien loin de l'ère de la sobriété. Heureux ceux qui accèdent à des collectifs de réflexion et de partage d'expérience pour découvrir qu'il est possible de faire autrement ...

- Le concept de « **souveraineté alimentaire** » (développé au sommet mondial de l'alimentation en 1996) : être souverain, c'est savoir décider ce que l'on veut (et ce que l'on ne veut pas) et se donner les moyens de l'appliquer, en temps de paix comme en temps de guerre. La souveraineté alimentaire est une question complexe. Elle interroge à la fois les conditions souhaitées sur **chaque territoire** et les **moyens que les politiques se donnent pour atteindre ces objectifs**: politiques agricoles, politiques commerciales, politiques alimentaires.

Mais la notion de souveraineté alimentaire c'est aussi le sens à donner à une productivité qui demeure à visée exportatrice, alors qu'on en connaît déjà les dégâts sur certaines filières des pays du Sud (exemple de la poudre de lait européenne ré-engraissée en huile de palme, venue mettre à mal les filières du lait local en Afrique de l'Ouest).

- L'Union Européenne met en place de nouveaux **Accords de libre-échange** avec des pays tiers. A ce jour, 42 accords bilatéraux, couvrant 74 pays, sont signés. Parmi les plus connus et controversés : le CETA avec le Canada et le Mercosur avec l'Amérique du Sud.

Que peut attendre l'agriculture bretonne de ces accords de libre-échange ? Peu sans doute sur le plan économique. Il ne faut pas espérer de croissance significative et la priorité est plutôt de gérer la concurrence entre les pays de l'Union Européenne. Sur le plan social et environnemental, les textes peu contraignants auront aussi une portée limitée.

Toutes ces considérations sont bien au cœur des questions agricoles, mais souvent si loin des préoccupations quotidiennes des agriculteurs que nous rencontrons à Solidarité Paysans !

Dans ce contexte, viser l'autonomie pour essayer de limiter l'impact des contraintes géopolitiques et autres, n'est-ce pas un repère qui a fait ses preuves, pour orienter des décisions dans ce monde en pleine mutation ?

Octobre 2024

N° 84

Dans ce numéro :

Edito : P 1
Un monde en mutation
Joseph Sauvé

Pages centrales

Témoignage P 2
Gilles Auffret
Bruno Servel
Agenda des formations
Elisabeth Chambry

Formation logement P 3
Annie Le Mercier
Rencontre Président
TAE
Morgane Guenegues

Dernière page P 4
Rencontres régionales
Marie-France Milot

Nouveau : Pour soutenir Solidarité Paysans de Bretagne, faites un don via Hello Asso :



Solidarité Paysans de Bretagne
17 Rue de Brest
35000 Rennes
Téléphone : 02 23 30 46 91

Directeur de Publication :
Paul RENAULT
ISSN: 1632-6660
<http://www.solidaritepaysans.org/bretagne>

Imprimerie : DÉCOGRAPH
La Métairie du Plessis
22440 TRÉMUSON

Une vocation de fermière confrontée à des difficultés.

Marie* produit du fromage de chèvre bio depuis 10 ans. Après des moments difficiles, elle s'interroge sur son avenir.

Un long chemin avant de trouver une ferme

Mon désir de devenir paysanne remonte à l'enfance. Je souhaitais produire de l'alimentation avec des animaux. J'ai fait un BPA caprin en 1991 et je me suis installée une première fois en 1992 avec des chèvres angoras, sans aides, sur un petit terrain non agricole et dans de très mauvaises conditions. Cela a vite tourné court et, les années suivantes, j'ai vécu de petits boulots mais toujours à la recherche de foncier.

Une installation inespérée grâce à un GFA

En 2012, résignée à me contenter d'une maison à la campagne, j'ai croisé par hasard un agriculteur qui vendait sa ferme de 19 ha avec un bâtiment d'élevage et une maison d'habitation. J'ai fait part de mon intérêt, sans moyens financiers et ayant dépassé la limite d'âge pour être éligible à la DJA. A ma grande surprise la SAFER a retenu ma candidature à condition de pouvoir l'acheter rapidement. Les réseaux locaux se sont alors mobilisés pour constituer un GFA (groupement foncier agricole) qui a récolté l'argent nécessaire pour l'acquisition des terres et du bâtiment, selon la volonté de la SAFER. J'ai acheté la maison à rénover entièrement et un peu de terrain autour. Les détenteurs de parts sont, pour une majorité des habitants du secteur, pour d'autres des militants et pour certains des amis. Je me suis alors lancée seule, à corps perdu, dans la production de lait de chèvre en bio, transformé, avec une aide spéciale à l'installation octroyée par la Région.

Solidarité Paysans (SP) m'accompagne régulièrement

J'ai fait appel une première fois à SP suite à un burn-out provoqué par un épuisement au travail. J'ai pu bénéficier de l'aide au répit de 15 jours de la MSA. Suite à un second burn-out, SP s'est à nouveau mobilisé pour me trouver une remplaçante qualifiée et autonome. J'ai profité de ce répit d'un mois pour prendre du recul, réfléchir sur mon approche sans doute trop exigeante et trop sensible du métier, mesurer l'importance de s'accorder du temps libre. J'ai aussi fait appel à la salariée juriste pour un problème sur le montant des fermages versés au GFA. Il y a également des échanges ponctuels avec des bénévoles pour un conseil ou juste parler. J'apprécie beaucoup cet accompagnement sans jugement et plein de bienveillance.

Un différend avec une partie du GFA

Tout a relativement bien fonctionné pendant 10 ans. L'arrivée de nouveaux porteurs de parts a provoqué des tensions sur le devenir de la ferme et notamment sur la possibilité que je puisse la racheter. Le fait de posséder l'habitation, d'avoir fait des travaux dans le bâtiment agricole et construit un hangar sur les terres, complexifie une situation pour le moment inextricable. Pourtant nous partageons le même souhait de pérenniser cette petite ferme. La création en urgence du GFA n'a pas permis de bien préciser les règles de son fonctionnement et de son évolution. Tout cela me mine car je n'ai plus de visibilité sur mon avenir alors qu'il me reste 10 ans avant la retraite.

Des questions sur mon avenir

Aujourd'hui, le troupeau est descendu à 40 chèvres en lactation longue et le lait est totalement transformé en fromages commercialisés en magasins bios. Je vis de ma production et la présence quotidienne de mon mari depuis sa retraite me soulage beaucoup. Moins attachée aux chèvres, j'adore travailler accompagnée de mes chiens Bergers de Brie qui m'aident au troupeau. Il m'arrive cependant de me demander si c'était le bon choix et s'il ne serait pas préférable de mettre un terme à cette aventure. La dépendance aux animaux empêche d'avoir du temps pour soi. Se faire remplacer est très coûteux et il y a peu de personnes compétentes en transformation. Je regrette aussi le manque de considération du milieu agricole envers les femmes et le peu de solidarité entre voisins paysans dès lors que l'on s'écarte des systèmes de production conventionnels.

Même si mon avenir reste flou, je suis très heureuse de vivre dans un environnement que j'ai façonné en y plantant des arbres, des haies, des fleurs et d'y voir la biodiversité s'enrichir au fil des ans. Il ne faut pas oublier que c'est le Paysan qui crée le paysage.

* Prénom d'emprunt

Les accompagnants se forment

Élisabeth Chambry

Le programme est dense en cette fin d'année:

- Le 31 octobre à Loudéac, formation sur les procédures collectives, les inscriptions sont remplies.
 - Le 14 et le 15 novembre, deux journées de formation (identiques) sur les techniques d'entretien dans les situations conflictuelles. Les inscriptions sont remplies et pour répondre à la demande une autre journée sera organisée en 2025.
 - Ecoute et communication, les bases de l'écoute active, programme de deux journées à destination des nouveaux bénévoles prioritairement. Là aussi le groupe est complet pour le 28/11 et le 10/12
- Beau succès pour la participation, le programme 2025 est en construction !

Depuis près de 10 ans maintenant, Solidarité Paysans de Bretagne, appuyé par la Fondation Abbé Pierre, reste mobilisé sur les problématiques de logement des familles d'agriculteurs accompagnées. Il n'est pas simple de nous saisir de ces problèmes qui ne sont pas le premier motif de l'appel des personnes. Il faut nous former et trouver les partenaires avec qui travailler sur le terrain.

Le 12 septembre dernier, c'est le directeur adjoint des Compagnons bâtisseurs de Bretagne, Frédéric Macé, qui a animé une journée de formation pour les salariés et bénévoles de SP Bretagne à Lou-déac. Parmi les constats de mal-logement rencontrés, nous évoquons les situations de plus en plus fréquentes de projets d'installation avec des conditions d'habitat minimales, envisagées comme provisoires ; mais la vie dans le mobil-home, ou dans l'aménagement bricolé sous un hangar, perdure faute de moyens financiers, faute de temps disponible et d'énergie pour faire les travaux prévus par soi-même... **De quoi alerter les structures qui accompagnent les projets d'installation.**

Parmi nos motivations à ne pas délaissier les questions de mal-logement, il y a les liens « santé/habitat » qui sont de plus en plus établis: le froid, l'humidité, l'insécurité, l'insalubrité finissent par impacter la santé physique, le sommeil ... Parfois l'encombrement envahit et empêche de s'y retrouver... Les liens sociaux des familles sont souvent empêchés, et l'isolement s'installe. Pour nous, il s'agit alors de trouver les bons mots et la manière, sans jugement; les bons « alliés » aussi. Patience et persévérance, car rien ne se fera sans l'accord des habitants.

Nous savons que l'accès aux aides est très complexe. Les opérateurs qui permettent d'accéder aux aides de l'ANAH sont multiples et variables

d'un territoire à l'autre (en fonction des politiques locales de logement).

Au-delà des informations sur l'accès aux aides, Solidarité Paysans accompagne souvent la réflexion sur le reste à charge financier, qui amène aussi à la recherche d'autres partenaires. La fondation Abbé Pierre, notamment, est un acteur majeur dans le financement du reste à charge des projets de rénovation, à travers plusieurs fonds: le « SOS TAUDIS », le « fonds ZERO abandon » mis en place sur le territoire communauté de la communes du Kreiz Breizh ou le fonds SOS détresse (fonds d'aide d'urgence).

Frédéric Macé nous a présenté **l'organisation des chantiers à caractère social que peut mener l'association des Compagnons bâtisseurs, grâce aux compétences de ses animateurs salariés et d'un réseau de bénévoles.** Ils sont proches du milieu du bâtiment pour se fournir en matériaux et matériels nécessaires. Ils prospectent les dons d'entreprises, les ressourceries, les réseaux d'artisans qui se mettent au réemploi. Le bénéficiaire du chantier doit aussi participer, ne serait-ce que sous la forme de repas partagés les jours de chantier.

Des coopérations multiples et variées sont nécessaires, mais les expériences d'améliorations de logement déjà abouties sont toujours un bel encouragement !



La rencontre du président du TAE de Saint Briec

Morgane Guenegues

L'expérimentation des tribunaux des activités économiques (TAE) est issue de la loi d'orientation et de programmation pour la justice, du 20 novembre 2023. Elle va durer 4 ans à compter du premier janvier 2025. Cette expérimentation conduit à étendre la compétence des Tribunaux de commerce notamment aux procédures collectives agricoles. Le tribunal de commerce de **Saint Briec fait partie des tribunaux sélectionnés.** Le 8 octobre 2024, des bénévoles et salariés ont rencontré le Président du tribunal, ainsi que le vice-président et le greffier. L'échange a été ouvert et cordial. Le tribunal semble avoir à cœur de comprendre les spécificités agricoles et de prendre en compte l'impact psychologique que peuvent avoir de telles procédures. Ils nous ont expliqué les modalités de désignation des assesseurs agriculteurs qui feront partie du tribunal avec des représentants des artisans et commerçants. Six agriculteurs assesseurs ont été présentés par la Chambre d'Agriculture. Ces derniers devront suivre une formation. Le greffier nous a présenté le fonctionnement du greffe, en insistant sur la souplesse de ce

dernier. Solidarité Paysans a expliqué les spécificités du milieu agricole: imbrication des sphères privées et professionnelles, la spécificité des montages juridiques, les particularités économiques. Une rencontre est prévue entre les collaborateurs du greffier et les salariés de l'association. Un point d'étape sera réalisé après quelques mois de fonctionnement.

L'association Solidarité Paysans de Bretagne n'a pas été associée au comité de pilotage ni au comité d'évaluation de l'expérimentation. L'association Solidarité Paysans National avait demandé à participer. Nous le regrettons.



Journées festives de Solidarité Paysans Bretagne 2024 sous le soleil du Centre Bretagne

Elles ont eu lieu le 10 et 11 octobre dernier à Plouguernével sur le site enchanteur de Kermarc'h. 70 bénévoles, conjoints et salariés se sont réunis dès le jeudi midi. Le comité d'organisation nous avait concocté un programme aux petits oignons, à la fois studieux et festif.

Après un accueil chaleureux autour d'un apéritif et d'un repas style auberge espagnole, nous nous sommes concentrés sur la conférence qui avait pour thème « **La souveraineté alimentaire** » présentée par Anne Bras-Denis du CERFrance. Après 2 heures de réflexion nous nous sommes détendus autour d'un feu de bois et des galetières pour déguster les fameuses galettes-saucisses du Mené. Notre repas chanté était animé par les chanteurs de Bubry qu'Armel avait réquisitionnés. Pour terminer la soirée nous avons chanté et dansé au son des clarinettes de Philippe et Dominique, les locaux, l'ambiance y était.

Nous nous sommes retrouvés le vendredi matin pour un petit déjeuner copieux et réconfortant. Ensuite sous le timide soleil d'automne, accompagné d'un petit air frisquet, nous avons randonné le long du canal. Dominique Jouve notre guide, au son de sa clarinette nous a conté les histoires du pays, nous avons aussi fait plusieurs haltes musicales : Pont-Even, la double-écluse de Coat Natous et la chapelle Pitié sise dans un écrin de verdure. Au retour, un excellent repas gastronomique préparé par Faustine une cuisinière de Plélauff a excité nos papilles et mis à l'honneur les produits du terroir : agneau purée de coco le tout arrosé de vin ou de cidre.



Recueil de témoignages :

Yves, bénévole des Côtes d'Armor. J'avais déjà participé à ces rencontres il y a deux ans, cela m'avait plu, aussi je n'ai pas hésité à m'inscrire cette année. En dehors des réunions de collègues et des formations, ces journées nous permettent de mieux nous connaître d'avoir des discussions à bâtons rompus. Aux prochaines rencontres !

Michel, bénévole du Finistère. Je suis nouveau bénévole depuis deux ans. Avec mon épouse nous avons participé aux deux journées. Nous craignons un peu de nous retrouver seuls mais notre crainte s'est vite dissipée, l'accueil, la convivialité nous ont mis à l'aise dès le départ.

La conférence sur la souveraineté alimentaire m'a intéressé, et la façon d'Anne Bras-Denis d'aborder le sujet sous forme de questionnement nous fait réfléchir.

Chaque activité m'a permis de faire connaissance avec plusieurs bénévoles et salariés lors de riches échanges. Ces journées permettent une meilleure compréhension de l'esprit de Solidarité Paysan.

Martine Bénévole 22 et membre du comité d'organisation. Je fais partie de l'organisation avec Gilles, Alain, Armel, Serge et Thierry qui est le membre actif pour la récolte des fonds permettant la réalisation de ces journées. C'est la deuxième édition de ces journées festives pour les bénévoles, leurs conjoints et les salariés de Solidarité Paysan Bretagne.

Nous avons pris cette initiative au niveau du conseil d'administration pour créer la cohésion entre les quatre départements. Ces moments festifs et de convivialité compensent les moments compliqués vécus dans les accompagnements. C'est important pour le moral des uns et des autres d'être dans la détente et dans la joie au sein de l'association. L'équipe remercie tous les donateurs qui permettent à ces journées d'exister.

Christine épouse d'Armel : J'ai hésité avant de m'inscrire, et je craignais un peu que ce soit « lourd », mais non, j'ai adoré, j'ai fait des rencontres géniales, parlé avec des gens formidables qui m'ont marquée. J'ai apprécié de randonner dans le coin et le soleil était présent. C'était bien organisé: les conjoints et conjointes qui ne voulaient pas assister à la conférence étaient invités à visiter une entreprise du coin « La petite filature ». Je reviendrai !

Morgane salariée juriste à l'association : Ces moments de partage avec les bénévoles où l'on ne parle pas travail (ou peu) me semblent indispensables. Nous nous découvrons différemment. Tout avait lieu sur le même site, nous étions comme dans une bulle pendant deux jours en dehors du temps. Ces deux journées nous ressourcent.

